



Session DECEMBRE 2018

3^e année licence DROIT
Cours de A à K

EPREUVE THEORIQUE

Durée de l'épreuve : 3 heures.

SUJET RECTO VERSO

ATTENTION : Les étudiants devront composer dans la matière qu'ils ont choisie en épreuve théorique. En cas d'erreur, la note 0/20 sera attribuée à la copie.

DROIT PENAL GENERAL (Mme Nord-Wagner)

SUJET :

L'élément moral de l'infraction pénale.

Document autorisé : CODE PENAL.

DROIT DES SOCIETES (M. De Ravel d'Esclapon)

SUJET :

Les limites rencontrées par le dirigeant de société dans l'exercice de ses pouvoirs.

Documents autorisés : CODE DE COMMERCE et CODE CIVIL.

DROIT DE LA RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE (M. Wachsmann)

SUJET : Traitez, au choix, l'un des deux sujets suivants :

N° 1 : La place de la faute dans le régime de la responsabilité du fait des travaux publics

N° 2 : La phase de la contribution à la dette a-t-elle encore un sens ?

Document autorisé : NEANT.

INTRODUCTION AU DROIT INTERNATIONAL (M. Castellarin)

SUJET :

**« Le droit international public est un droit des Etats pour les Etats ».
Etes-vous d'accord avec cette affirmation ?**

Document autorisé : NEANT.

DROIT DES OBLIGATIONS (Mme Meyrueis)

SUJET : COMMENTAIRE DE TEXTE

Veillez commenter l'article 1221 du Code civil modifié par l'article 10 de la loi n°2018-287 du 20 avril 2018 :

Le créancier d'une obligation peut, après mise en demeure, en poursuivre l'exécution en nature sauf si cette exécution est impossible ou s'il existe une disproportion manifeste entre son coût pour le débiteur de bonne foi et son intérêt pour le créancier.

Document autorisé : CODE CIVIL, édition Dalloz ou LexisNexis.

RELATIONS INDIVIDUELLES DU TRAVAIL (M. Urban)

SUJET :

Est-il pertinent de soutenir que les réformes législatives récentes ont réduit le rôle du juge judiciaire dans le droit du licenciement ?

Le code du travail est autorisé à l'exception de l'édition de la Revue Fiduciaire



Session DECEMBRE 2018

3^e année licence DROIT
Cours de L à Z

EPREUVE THEORIQUE

Durée de l'épreuve : 3 heures.

SUJET RECTO VERSO

ATTENTION : Les étudiants devront composer dans la matière qu'ils ont choisie en épreuve théorique. En cas d'erreur, la note 0/20 sera attribuée à la copie.

DROIT PENAL GENERAL (Mme Cutajar)

SUJET :

La qualification en droit pénal

Document autorisé : CODE PENAL.

DROIT DES SOCIETES (M. Urban)

SUJET : Rédigez la dissertation sur le thème suivant :

Quel est votre avis sur la proposition suivante : Engager la responsabilité civile d'un dirigeant d'une société commerciale est un parcours d'obstacles.

Documents autorisés : CODE DE COMMERCE et CODE DES SOCIETES.

DROIT DE LA RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE (M. Chiffлот)

SUJET : Dissertation :

La responsabilité de l'État du fait des lois adoptées en méconnaissance des engagements internationaux de la France est-elle, selon vous, un progrès ?

Document autorisé : NEANT.

INTRODUCTION AU DROIT INTERNATIONAL (Mme Hamann)

SUJET : Vous traiterez le sujet de dissertation suivant, en limitant vos développements à six pages maximum.

En 1927 la Cour permanente de Justice internationale déclarait que « les règles de droit lient les Etats procèdent (...) de la volonté de ceux-ci », et que « les limitations de l'indépendance des Etats ne se présument pas » (affaire du Lotus).

Un siècle plus tard, le droit international vous paraît-il avoir évolué ?

Document autorisé : NEANT.

DROIT DES OBLIGATIONS (Mme Meyrueis)

SUJET : COMMENTAIRE DE TEXTE

Veillez commenter l'article 1221 du Code civil modifié par l'article 10 de la loi n°2018-287 du 20 avril 2018 :

Le créancier d'une obligation peut, après mise en demeure, en poursuivre l'exécution en nature sauf si cette exécution est impossible ou s'il existe une disproportion manifeste entre son coût pour le débiteur de bonne foi et son intérêt pour le créancier.

Document autorisé : CODE CIVIL, édition Dalloz ou LexisNexis.

RELATIONS INDIVIDUELLES DU TRAVAIL (Mme Schmitt)

SUJET :

L'élargissement des motifs valables de licenciement.

Document autorisé : Code du travail (à l'exception du Mégacode)